

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/07/2012

Réception par le Prefet : 10/07/2012

Publication : 13/07/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-7-6-8

Séance du vendredi 6 juillet 2012

PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2011 ET 2012 CHAPITRE 204 ALIMENTATION EN EAU POTABLE C212 ET ASSAINISSEMENT C213

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération n° 2010-4-6-5 du Conseil Général du 8 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 - Eau (C01),

VU la délibération n° CG-2011-5-6-4 du Conseil Général du 8 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 - Eau (C01),

VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en dates des 24 juin 2011, 23 mars 2012 et 30 mai 2012,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire aux programmes 2011 et 2012 d'Assainissement et d'Alimentation en Eau Potable les opérations figurant en annexes au rapport, ce qui induit au titre du :
 - programme 2011 : 4 080 € de subvention pour l'Alimentation en Eau Potable,
 - programme 2012 : 62 821 € de subventions pour l'Assainissement.
- accorde les subventions aux bénéficiaires figurant dans les tableaux joints en annexe.

Les subventions seront imputées aux programmes C212 et C213, Chapitre 204 – Nature 204142 – Fonction 61.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service Eau Epuration Equipements Ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 JUILLET 2012

Assainissement
PROGRAMME 2012

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04616	DOLLEREN réhabilitation de l'assainissement non collectif de la ferme du Graber	15 000,00	26%	3 900,00
AST04517	SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE autosurveillance au DO n°15 en amont de la station d'épuration de Feldkirch	15 500,00	21%	3 255,00
AST04450	SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE élimination d'eaux claires et mises en conformité de branchements à Pulversheim	221 200,00	13%	28 756,00
AST04602	SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE Elimination d'eaux claires parasites à Bollwiller phase 1	71 000,00	21%	14 910,00
AST04523	SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE extension du réseau d'assainissement rue de Mulhouse à Rixheim	60 000,00	20%	12 000,00
Total				62 821,00

Alimentation en eau potable
PROGRAMME 2011

Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AEP03774	RAEDERSDORF Traitement pour le hameau Hippoltskirch	20 400,00	20%	4 080,00
Total				4 080,00